

SYSTÈMES PASTORAUX DES MASSIFS FRANÇAIS

DÉFINITION

Le **pastoralisme** correspond aux activités d'élevage qui valorisent les ressources fourragères spontanées pour l'alimentation du troupeau.

Une surface est dite **pastorale** dès lors qu'elle offre une ressource fourragère spontanée, non cultivée, généralement de par ses caractéristiques topo-pédologiques (forte pente, sol superficiel, ...).

On distingue généralement trois types de surfaces pastorales : les **pelouses**, les **landes**, les **bois pâturés**.

Les **élevages pastoraux** regroupent les éleveurs valorisant principalement des surfaces pastorales.

MÉTHODOLOGIE

La typologie s'applique au champ des exploitations herbivores, à savoir celles ayant déclaré au moins : **5 vaches laitières, ou 10 vaches viande, ou 10 chèvres, ou 25 brebis lait, ou 50 brebis viande, ou 5 équidés, ou 10 UGB toutes espèces confondues**.

Pour les massifs du **Jura**, des **Vosges** et le **Massif central**, des **algorithmes d'apprentissage statistique** (*machine learning*) ont estimé la probabilité de l'usage pastoral des parcelles à partir des déclarations PAC et de leurs caractéristiques topologiques, pédologiques et climatiques. Ces modèles ont été entraînés à partir des enquêtes pastorales dans les Alpes et le Massif central. Dans les **Alpes**, ces enquêtes ont été directement utilisées afin de mieux identifier les surfaces pastorales.

RÉSULTATS DE LA TYPOLOGIE

RÉPARTITION DES ÉLEVAGES HERBIVORES SELON LA TYPOLOGIE (EN NOMBRE ET %)

Surface toujours en herbe (STH) = Surfaces pastorales (STHpp) + Prairies permanentes

Surface fourragère principale (SFP) = STH + Prairies temporaires et cultures fourragères

UGB = Unité-gros-bétail

12 515

Élevages pastoraux

Ces élevages utilisent majoritairement des surfaces pastorales ou pratiquent la transhumance collective pour une part significative du troupeau.

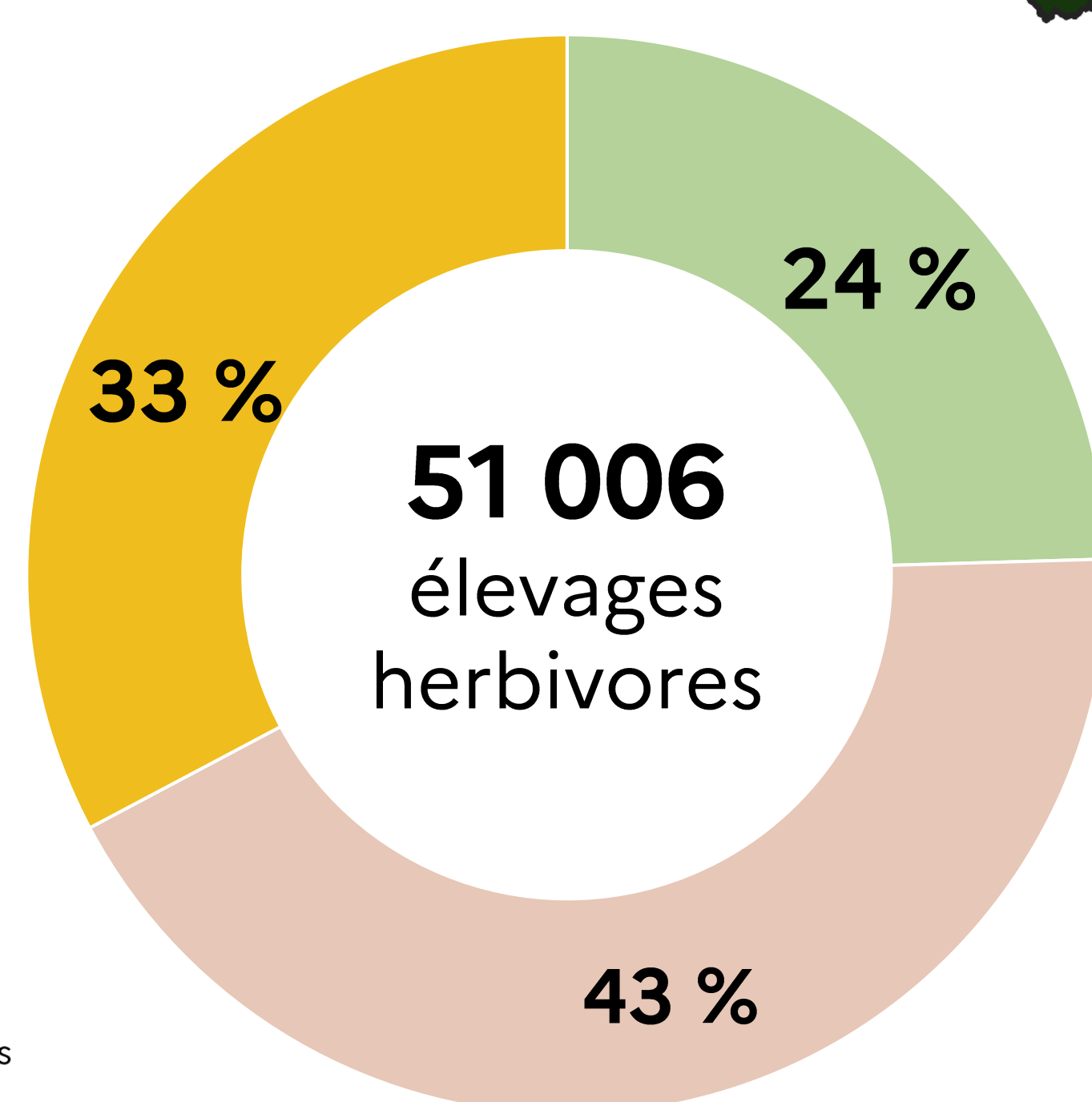
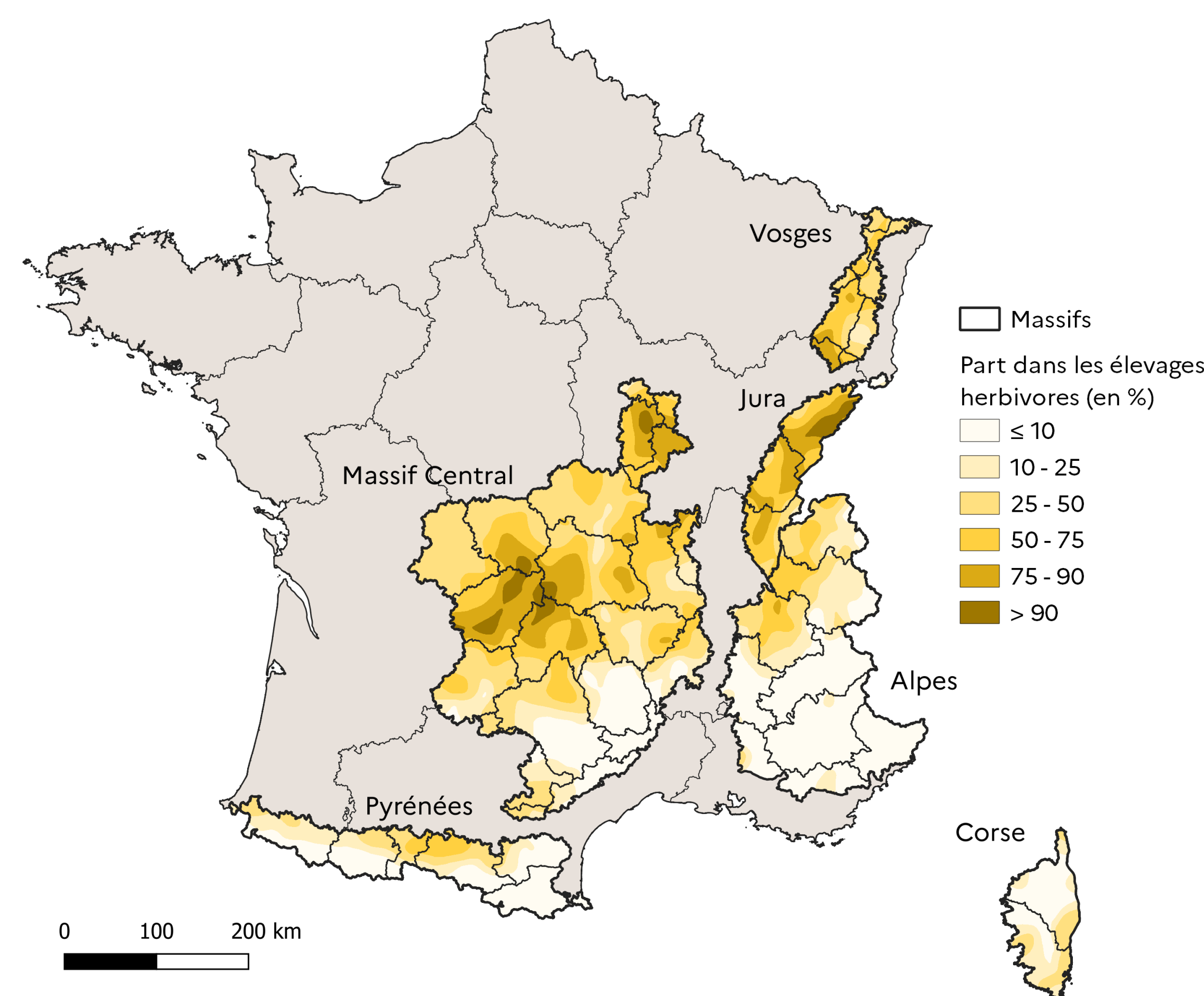
- STHpp ≥ 10 ha **ET** STHpp ≥ 50 % de la SFP
- OU**
- Utilisation de parcours collectif **ET**
Têtes x jours estivés / 365 ≥ 10 % des têtes totales

21 781

Élevages extensifs et herbagers

Ces élevages utilisent en forte proportion des prairies permanentes avec un taux de chargement plus bas que la moyenne.

- STH ≥ 70 % de la SAU
- ET**
- Taux de chargement global ≤ 1,4 UGB/SFP

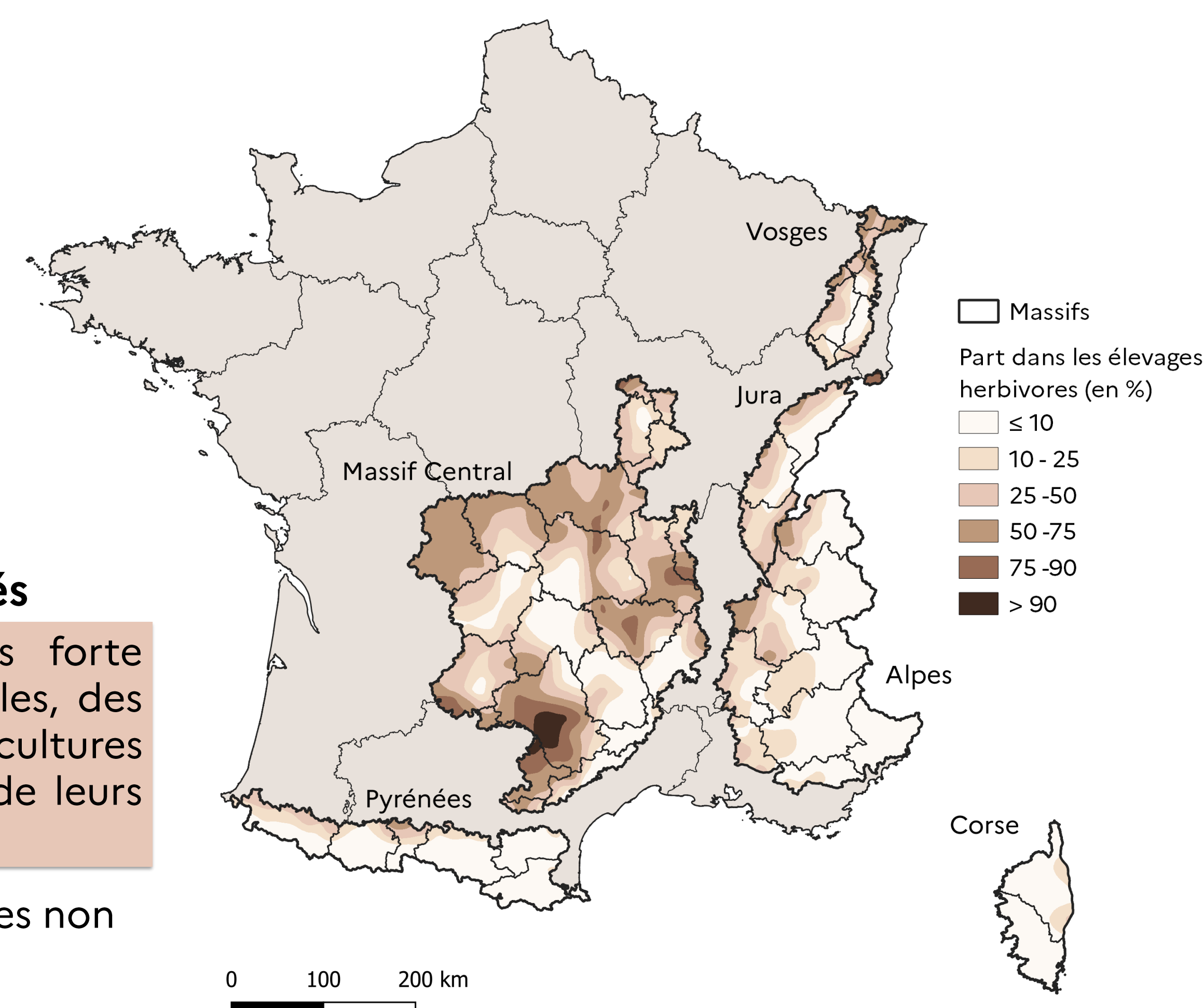


16 710

Élevages herbivores diversifiés

Ces élevages utilisent en plus forte proportion des prairies artificielles, des prairies temporaires ou des cultures fourragères pour l'alimentation de leurs troupeaux.

Critères des deux autres catégories non satisfaits



PERSPECTIVES

La typologie repose sur des critères simples et homogènes et permet de décrire une grande partie de la réalité pastorale.

Elle peut encore être améliorée, notamment pour les élevages pastoraux, avec un aspect à intégrer : **l'identification de la transhumance** sur estives privées ou interne à l'exploitation.

Sources : Enquête pastorale du Massif Alpin et des territoires pastoraux de Rhône-Alpes et PACA (2012-2014) et de l'ex région Auvergne (2019-2024) – Agreste 2023 – ASP – BDNI – Traitement DRAAF – SRISE (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Corse, Grand Est, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur) / SSP - MiCETeM

Champ : exploitations avec élevage herbivore (selon les seuils indiqués en méthodologie) dont le siège se situe dans un massif en France

Contact : agreste-info@agriculture.gouv.fr